

Le Congrès international des archives 2012

Organisé tous les quatre ans par l'ICA, le Congrès international des archives rassemble sur une semaine les archivistes professionnels du monde entier. Tenu du 20 au 24 août 2012 à Brisbane (Australie), cette édition avait pour thème « les temps changent » face aux défis et changements que les archivistes et professionnels de la gestion de l'information doivent affronter (développement durable... et archives, confiance... et archives, identité... et archives, etc.).

Coordination du dossier : Alice Grippon et Charlotte Maday



© Colleen Wallace Nungari, « Sisters Dreaming », 2007 (detail)

Le Congrès international des archives en chiffres

1 clochette, disponible pour tous les modérateurs pour faire respecter les temps de parole

1 crocodile s'est taillé un franc succès lors de la réception de bienvenue

2 sonneries permettaient de rythmer les journées à chaque pause et déjeuner

3 jours d'interventions et de salon, 2 jours de « Workshop »

3 inscriptions financées par l'AAF pour Charlotte Maday, Céline Guyon et Alice Grippon

6 langues : anglais, français, chinois, japonais, russe et espagnol

7 séances en parallèle

7-8 dollars australiens, prix moyen de la bière en Australie, soit 6,5 € environ

8 heures de décalage horaire entre la France et l'Australie

8 *Keynote speakers*, ceux-ci ouvraient les journées et intervenaient sans que ne se tiennent des séances en parallèle

10 *Flying reporters* pour alimenter leur blog <http://flyingreporters.ica.org/brisbane2012>

12 sponsors (1 titanium plus, 1 gold, 4 silver et 6 bronze)

12 posters présentés dont 2 français : « Archiver le patrimoine scientifique électronique » par Charlotte Maday et Lorène Bécharde ; « ASTARÉ : analyse stratégique pour l'archivage électronique, la boîte à outils de l'AAF » par Céline Guyon

15 minutes : retard de la dernière journée lié à l'intervention très appréciée du juge Baltasar Garzón Real

52 exposants dont l'Association des archivistes français et Archivistes sans frontières

54 kg : poids des colis arrivés (tant bien que mal) à Brisbane avec les publications, objets et affiches de l'Association des archivistes français

92 pays présents

215 intervenants dont 21 français

1200 participants, de 1 pour l'Arménie, l'Arabie saoudite, le Bangladesh, la Barbade, les Bermudes, le Botswana, la Bulgarie, le Burundi, le Chili, le Costa Rica, Haïti, Israël, la Jamaïque, le Kazakhstan, le Koweït, la Lettonie, le Lesotho, la Lituanie, le Mali, la Micronésie, la Namibie, la Nouvelle Calédonie, les Palaos, le Panama, Sainte-Lucie, le Sénégal, Taiwan, les Tonga, la Turquie, les Tuvalu, le Vanuatu ou le Vatican, à 34 pour la France et la Nouvelle Zélande. Environ 300 Australiens étaient inscrits.



L'entrée du salon exposant et le stand de l'AAF © AAF

9246 € : somme investie par l'AAF pour sa participation au Congrès

16558 km séparent Paris de Brisbane ■

Alice Grippon
Déléguée générale
de l'Association des
archivistes français



L'AAF au congrès

Impressions antipodistes

Le Congrès international des archives s'est déroulé à Brisbane dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale. Ce fut globalement un colloque réussi, peut-être un peu trop dense et avec une impression générale de « zapping » due au trop grand nombre d'interventions (sept en même temps en règle générale),

font rien comme les autres » par exemple sur les questions de protection de la vie privée face aux appétits financiers et autres. Quel plaisir d'entendre à ce sujet Jennifer Stoddardt, présidente de la commission canadienne sur le droit à la vie privée !

Outre l'intérêt d'écouter des intervenants venus de tous les pays, de découvrir aussi plus particulièrement l'archivistique du pays hôte, rencontrer ses collègues d'autres contrées apporte beaucoup : la vie existe hors de l'hexagone, il y a des archivistes qui ne sont pas françaises. On peut certes depuis son poste de travail et sans quitter son siège de bureau préférer avoir désormais accès au monde. Mais, en-dehors de la théorie, il y a la réalité, les problèmes concrets qui souvent se ressemblent, et les modalités des solutions choisies, bref les coulisses, qu'on ne se révèle que de bouche d'archiviste à oreille d'archiviste et qu'aucun site Internet ne vous livrera.

Le « off » est d'ailleurs un élément essentiel des congrès : en termes strictement professionnels, en termes de relations humaines. Il permet de tisser des liens plus proches dehors. Le « in » et le « off » permettent de multiplier les points de vue, d'apprendre sur les méthodes des autres, leurs problèmes, leurs solutions, leurs compétences, et inversement, leur expliquer nos méthodes, nos problèmes, nos solutions, nos compétences : bref de s'enrichir de ces contacts et de ces échanges.

Les visites de services d'archives sont elles-mêmes enrichissantes et corroboratives : on trouve des idées, on se rend compte, même par rapport à d'autres bien mieux lotis, que la comparaison peut sur certains points se faire à notre avantage.

ramassées dans des temps trop courts (une demi-heure pour la plupart) ne permettant pas d'instaurer un échange. Savoir qu'on n'est pas les seuls, contrairement à ce qu'on affirme si régulièrement sur « les Français qui ne



Steve Stuckey, le maître de cérémonie lors de l'inauguration officielle
© Adélaïde Archivist (CC BY-NC 2.0)



Animation lors de la réception de bienvenue
© AAF

Au total, les bienfaits d'une rencontre internationale bien construite ressemblent à ceux d'une cure : elle fait l'effet d'un peu d'air pur, on relève le nez du guidon, on prend du recul et on voit ses dossiers plus globalement, plus sereinement.

Enfin, un élément essentiel de ce congrès fut le stand de l'AAF, point de ralliement de la délégation française et même de l'ensemble des francophones. L'AAF a été la seule association nationale d'archivistes présente hors celle d'Australie. Et, croyez-moi, cette présence a été remarquée et appréciée de tous.

Certes, Brisbane est loin. Mais l'international peut aussi être à nos portes. Pour que le mondialisme ne soit pas simplement subi, osez l'international ! ■

Sylvie Clair
Membre du conseil
d'administration
de l'AAF



L'AAF au congrès

Miroir, mon beau miroir, dis-moi qui je suis ?



Résultat de la collecte des « goodies » distribués par les exposants © AAF

Le Congrès international des archives qui s'est tenu cet été à Brisbane proposait une programmation « in » et une programmation « off ». Dans le « in » : 3 jours de débats, plus de 100 conférences, 7 sessions en parallèle et des participants nécessairement confrontés au dilemme de devoir choisir quels conférenciers écouter et de ne pas regretter leur choix !

Côté « off », des acteurs de l'archivage (associations professionnelles, tiers archiveurs, éditeurs de solutions logiciel de gestion des archives, fournisseurs d'équipements et rayonnages, entreprises de numérisation) faisaient la promotion de leurs métiers et produits respectifs par le biais notamment d'objets publicitaires : boîtes archives miniatures (qui ont eu beaucoup de succès !), mugs, thermos, coupe ongle posé sur un écrin de papier,

poubelle miniature car recycler avant destruction participe au cycle écologique, bonbons et autres friandises marqués du sceau de la société.

Au-delà du côté marketing, tous ces objets font le portrait en creux de l'archiviste ; de l'archiviste d'hier, d'aujourd'hui ou de demain ?

L'image dominante que nous renvoyent ces objets promotionnels sur nous-même est celle d'un métier confronté à la gestion d'une avalanche de papier (telle l'image gravée sur les mugs à l'effigie de l'Association des archivistes australiens représentant deux personnages dubitatifs devant une montagne de papier « ED, I think we need an archivist »). On retrouve aussi ce symbole de la « montagne » (ou du « tas ») dans les pyramides de chocolats et autres bonbons qui, chaque jour, se formaient sur le stand de certaines entreprises ; l'archiviste serait-il perçu

comme quelqu'un de gourmand ? Car il a un fort appétit de connaissances ? Ou au contraire, la consommation excessive de sucreries lui permet-elle de noyer son désespoir de venir un jour à bout de ce magma de papier ?

Dans le « in », la question des temps qui changent était mise en débat ; dans le « off », c'est au final une image plus classique (plus habituelle ?) du métier qui transparaissait : aucun objet promotionnel pour symboliser l'engouement vers le numérique, même pas la traditionnelle clé USB ! Les temps changent... me disiez-vous ?! ■

Céline Guyon

AAF/CAE - Animatrice du groupe de travail « conduire un projet d'e-archivage dans la sphère publique »



L'AAF au congrès

Le Congrès vu par
des archivistes français

Lorène Béchard
CINES

Quelle a été votre séance marquante ?
ou votre intervenant marquant ?

La séance qui m'a peut-être le plus marquée est celle de Simon Chu « Archival legislation for engendering trust in an increasingly networked digital environment » où il disait qu'il n'y avait aucune législation sur les archives à Hong Kong, aucune obligation de versement et une totale liberté de mouvement des membres du gouvernement dans les archives !

(www.ica2012.com/files/data/Full%20papers%20upload/ica12Final00287.pdf)

Que retiendrez-vous de votre venue
à Brisbane ?

Les goodies et le pauvre crocodile qui s'est fait trimballer sur les genoux des 1 200 participants le soir du cocktail de bienvenue !



Charlotte Maday
Université Paris Diderot

Quelle a été votre séance marquante ?
ou votre intervenant marquant ?

C'est plutôt une série de séances consacrées aux archives du Japon : les décisions prises et les actions réalisées depuis le tremblement de terre vont toutes dans le sens de la prise en compte de l'importance de la pérennisation des informations et de leur sauvegarde, mais aussi du besoin d'avoir un système sain et efficace de gestion des informations, tant au niveau local qu'au niveau national. Des problématiques communes, sur fond de tragédie nationale, pour un pays loin de la culture occidentale...

Autrement, dans un autre registre, l'intervention de Dame Stella Rimington (M dans James Bond), avec son point de vue très ferme sur l'affaire Wikileaks, ou encore celle des Archives nationales de France où l'immense travail autour des déménagements a suscité beaucoup d'intérêt.

(www.ica2012.com/pages/keynote-speakers.php - www.ica2012.com/files/data/Full%20papers%20upload/ica12final00379.pdf)

Que retiendrez-vous de votre venue
à Brisbane ?

La profusion et la qualité des expériences, idées, pratiques, réflexions, la volonté de les partager, le renforcement de liens professionnels avec d'autres archivistes de tous pays, la possibilité d'en savoir plus sur ce côté du monde : c'est une expérience passionnante et très enrichissante à vivre.



Sylvie Clair
Archives municipales
de Marseille

Quelle a été votre séance marquante ?
ou votre intervenant marquant ?
Que retiendrez-vous de votre venue
à Brisbane ?

Je peux difficilement répondre à la première question car pour moi il s'agit plutôt d'un ensemble de choses que j'ai picoré un peu partout. C'est d'ailleurs un peu le problème de ces congrès aux multiples ateliers : on « zappe » beaucoup, les interventions sont assez courtes et ne laissent que trop peu de place à l'échange. Mon plus grand regret est celui-ci : il faudrait trouver une formule pour privilégier l'échange.

Au chapitre des points positifs, il y a le contenu des interventions : celles auxquelles j'ai assisté m'ont toutes intéressée. Il n'y a pas que l'archivistique française sur notre planète, et voir comment les autres gèrent telle ou telle question est très instructif, on prend plein d'idées, mais on voit aussi du coup émerger nos points forts, c'est très roboratif.

Finalement, ce que j'ai le plus apprécié, ce sont bien sûr les deux « stars », Mme Rimington et M. Garzón (j'aurais d'ailleurs eu un certain nombre de questions à lui

Une partie des archivistes français présents à Brisbane autour d'Hervé Lemoine © AAF



poser), et la réunion que nous avons eue aux Archives de Brisbane avec d'autres municipaux, ainsi que notre « *ten to ten* »¹. Et puis, toutes les rencontres dans les couloirs et durant les pauses, qui créent des liens se fortifiant congrès après congrès.



Guillaume Nahon
Archives
départementales
de Seine Saint Denis

Quelle a été votre séance marquante ?
ou votre intervenant marquant ?

Les deux communications d'Adrian Cunningham, en particulier celle consacrée au « Series' System » australien. (www.ica2012.com/files/data/Full%20papers%20upload/ica12Final00414.pdf)

Que retiendrez-vous de votre venue à Brisbane ?

Le concept de continuité numérique, qui me semble plus opérationnel, plus intéressant et moins limité que celui de pérennité de l'information numérique.



Marc Trille
Archives
départementales
de l'Aude

Quelle a été votre séance marquante ?
ou votre intervenant marquant ?

L'exposé du juge Garzón traitant des rapports entre vérité historique, vérité judiciaire et archives.

(www.ica2012.com/pages/keynote-speakers.php)

Que retiendrez-vous de votre venue à Brisbane ?

L'amertume (plus forte chez les francophones non français que chez les Français) provoquée par le peu de séances traduites en français.

(1) Le *ten to ten* est une initiative de l'archiviste de Londres, Deborah Jenkins, présidente de la section des archives municipales, locales et territoriales. Il s'agissait pour 10 personnes, averties préalablement, de présenter en 10 minutes l'organisation des archives dans leur pays, les domaines de compétences de leur collectivité, le contenu de leurs archives et leurs domaines d'intervention (action culturelle ou non, etc.). Évidemment, il a sauté aux yeux que le temps imparti était trop court pour chacun. Mais il est apparu aussi qu'il y avait là lieu à de nombreux échanges, que les ressemblances et les disparités n'étaient pas là où on les attendait. Tout le monde a été à la fois passionné et a demandé que l'on prévoie d'autres séances de ce type, en précisant toutefois les thématiques.



Martin Berendse, président de l'ICA, David Leitch, Margaret Crockett et Margaret Turner, secrétariat de l'ICA en compagnie d'archivistes français © AAF



Romain Le Gendre
Responsable du service
du contrôle et de la
collecte des archives
publiques, Archives
départementales du Nord

Quelle a été votre séance marquante ?
ou votre intervenant marquant ?

J'ai particulièrement apprécié la présentation de la boîte à outils «Un bon archivage pour une bonne gouvernance» développée par la branche Pacifique de l'ICA et traduite en français, et l'intervention de M. Soungalo Ouattara, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale du Burkina-Faso qui nous a montré son engagement pour les archives.

Que retiendrez-vous de votre venue à Brisbane ?

C'est une occasion rare de confronter les pratiques professionnelles, de rencontrer des collègues du monde entier et d'enrichir sa propre vision des archives.



Didier Grange
Archiviste de la
ville de Genève

Quelle a été votre séance marquante ?
ou votre intervenant marquant ?

Le fait d'avoir convié le Juge Garzón à ce Congrès a donné une visibilité aux archivistes dans les médias, même de manière indirecte...

Plus généralement, dans un congrès, il est bon de pouvoir compter sur la participation de personnes extérieures à la profession mais qui ont un lien avec les archives et les archivistes : réflexions et débats s'en trouvent enrichis.

Que retiendrez-vous de votre venue à Brisbane ?

Le peu de contact que j'ai eu avec nos collègues archivistes australiens m'ont donné encore plus envie d'en connaître davantage sur leurs approches, leurs réflexions et leurs pratiques. ■

L'AAF au congrès

Visite du Queensland State Archives



Photo souvenir des participants à la visite et panneau figurant dans le service © Lorène Béchard



En Australie, on sait recevoir et le Queensland State Archives (Archives de l'État du Queensland) a donné le ton dès notre arrivée : photographie de groupe pour immortaliser l'évènement, discours introductif et thé de bienvenue avec petits biscuits. Plusieurs agents avaient été mobilisés pour l'occasion, et tous portaient un tee-shirt au nom du service d'archives. Nous avons ensuite été répartis en petits groupes pour commencer la visite du service. Autant vous prévenir tout de suite, le Queensland State Archives a de quoi faire pâlir de jalousie tout archiviste au vu de leurs équipements rapportés à la volumétrie archivée. Leurs bâtiments, relativement spacieux, datent de 1992 pour le premier, et de 2008 pour le second, spécialement construits dans le respect des normes de l'environnement. Les magasins sont tous équipés de rayonnages mobiles, avec un système d'étiquetage spécifique des travées qui

contiennent les documents à évacuer prioritairement en cas de sinistre. La volumétrie actuelle est de 48 km linéaires d'archives, presque toutes classées, avec un accroissement annuel de 1,5 km linéaires seulement, ce qui leur permet de vérifier avec minutie chaque versement, et d'enlever tous les trombones, élastiques, agrafes et autres chemises plastifiées ! Le système de cotation, qui a déjà changé trois fois, se fait en continu depuis leur déménagement en 1992. Ils disposent de deux salles de cartes et plans dignes d'un service d'archives nationales ainsi que d'un atelier de numérisation avec deux cabines indépendantes. Une grande importance est donnée à la qualité du service offert au public : tous les services sont gratuits exceptées les photocopies, la salle de lecture est ouverte un samedi par mois et suite à leur déménagement du centre ville en 1992, un service de taxi gratuit a été mis en place tous les mardis sur inscription. Ne soyez pas trop envieux tout de même, leur document le plus ancien ne date que

de la fin du XIX^e siècle et ils ont pour interdiction formelle d'apporter de la nourriture ou des fleurs dans les bureaux afin d'éviter la prolifération de nuisibles en tous genres – l'eau est tout de même autorisée. La visite prend fin avec l'espace d'exposition, actuellement consacré à la reine d'Angleterre, centre d'intérêt pour le moins récurrent chez les Australiens. Et parce que l'hospitalité australienne se termine aussi bien que ce qu'elle a commencé, nous avons tous reçu une pochette-cadeau en souvenir : un petit sac rempli de goodies de toutes sortes – cartes postales, poster, crayon, gomme... et un petit porte-clés koala ! En tous cas, le défi est à relever pour les Coréens dans quatre ans ! ■

Lorène Béchard
CINES



L'ICA

Des Français dans l'équipe des Reporters volants de l'ICA !



Les Flying reporters présents à Brisbane, en compagnie de Christine Martinez © Marie Laperdrix

Depuis 2008, l'ICA a développé un programme de jeunes professionnels baptisé « Reporters volants » (*Flying reporters*). Le Conseil sollicite ainsi de jeunes archivistes du monde entier et les invite à participer aux congrès internationaux pour relayer les débats, faire des interviews et donner leurs avis sur les interventions des collègues étrangers. L'action des Reporters volants se concentre autour de la rédaction presque en temps réel et en deux langues différentes minimum de comptes rendus des sessions, d'interviews et de retours sur les insolites des congrès. Composée de 12 personnes¹ représentant,

pour la première fois, les cinq continents depuis le début du programme (France, Suède, Pologne, Espagne, Ghana, Chine, Australie, Îles Tonga, Canada), l'équipe a relaté les événements du Congrès en 5 langues (français, anglais, espagnol, chinois et polonais). La France y était représentée par 4 archivistes : Éléonore Alquier (Archives nationales), Grégoire Champenois (Archives départementales de Seine-Saint-Denis), Lourdes Fuentes-Hashimoto (Archives diplomatiques) et Marie Laperdrix (Archives nationales). Plus de 130 articles et des dizaines d'interviews vidéo ont été rédigés et publiés en seulement 3 jours sur le blog officiel (<http://flyingreporters.ica.org/brisbane2012/fr>) ! Au-delà du travail très enrichissant, c'est une expérience humaine unique qui n'aurait pas été

possible sans l'appui de la marraine des Reporters volants de l'ICA, Christine Martinez, et des Archives nationales d'Australie.

Les échanges ont été nombreux et permettent ainsi à de jeunes professionnels de développer leur réseau international et d'ouvrir de nouvelles perspectives de collaboration après le Congrès... ■

Pour en savoir plus sur les Reporters volants : www.ica.org/4692/opportunités-de-bnvolat/reporters-volants.html

Marie Laperdrix
Archives nationales et
reporter volant à Brisbane



(1) Blog des Reporters volants à Brisbane, rubrique « Qui sommes-nous ? » : <http://flyingreporters.ica.org/brisbane2012/fr/qui-sommes-nous>

L'ICA

Le point de vue
des organisateurs

Les stands de l'ICA, de l'AAF et d'ASF © AAF



Annick Carteret
Responsable de
l'administration, ICA

Quel est le rôle de la permanence de l'ICA pendant le congrès ?

Secrétariat pour les titulaires de charge ; organisation des réunions de la gouvernance, notamment du Comité exécutif et de l'Assemblée générale, et des organismes de l'ICA ; accueil des membres ou membres potentiels (règlement et adhésion) ; tenue d'un stand d'information.

Comment travaillez-vous avec le pays organisateur ?

Nous avons bien entendu un grand nombre de réunions (physiques ou virtuelles) avec le comité d'organisation et de nombreux échanges de mails ou d'appels téléphoniques. Nous organisons des visites d'inspection des lieux de réunions suggérés par le pays hôte. Chaque réunion de la gouvernance est l'occasion pour les deux parties de faire le point sur l'état

d'avancement des préparatifs. Des contrats ou accords, accompagnés de descriptifs détaillés de besoins ou protocoles à suivre, sont passés entre l'ICA et le pays hôte et facilitent le travail en amont ; des check lists sont bien utiles pour s'assurer que tout est bien en ordre sur place.

Quelles sont vos principales missions avant, pendant et après le Congrès ?

Depuis le début, je suis chargée de la logistique et de l'organisation. Je m'occupe plus particulièrement de la logistique pour les réunions de la gouvernance (notamment le Comité exécutif et l'assemblée générale). Cela va de la description des besoins et l'envoi des documents en amont à la liaison avec les organisateurs sur place et la tenue des minutes de ces réunions. Je gère également les finances en m'occupant du règlement d'un certain nombre de factures sur place et le remboursement ou l'allocation de fonds aux participants ou titulaires de postes qui bénéficient d'aide à la participation aux réunions. De plus, je collabore à un certain nombre de réunions concernant des domaines de ma compétence comme des

réunions du Groupe sur la révision des statuts de l'ICA, du Conseil d'administration du Fonds international pour le développement des archives (FIDA) et du Comité directeur pour la préparation du Congrès de 2016. Je suis bien entendu à la disposition des titulaires de charge pour tous travaux de secrétariat. J'essaie également d'aider ou pour le moins orienter les congressistes qui viennent avec de multiples questions.

Quel est votre plus beau souvenir de Congrès ? Combien en avez-vous vécu ?

Mon premier congrès : Londres 1980
Souvenir : c'était mon premier congrès donc j'étais un peu inquiète, espérant être à la hauteur. J'avais surtout apprécié retourner à Londres et pouvoir mettre un visage sur des noms de membres puisqu'à cette époque, je gérais la liste des membres de l'ICA.

Bonn 1984

Souvenir : je me rappelle avoir dû organiser moi-même notre secrétariat en quémandant à droite et à gauche, une table, des chaises et en envoyant ma collègue acheter des fournitures dans une

papèterie ! Sinon, la croisière sur le Rhin pour tous les participants avec musique et danse reste un excellent souvenir.

Paris 1988

Souvenir : bien entendu, l'allocation du Président de la République et le service d'ordre impressionnant, j'ai d'ailleurs failli ne pas pouvoir entrer dans la salle car j'avais ajouté un élément sur mon badge et j'ai vraiment dû montrer patte blanche. La réception à Versailles et son feu d'artifice est restée gravée dans la mémoire de beaucoup de participants.

Montréal 1992

Souvenir : une panne d'électricité sur le secteur de l'Hôtel où se tenait le congrès est intervenue au moment de la reproduction des résolutions qui devaient être présentées à la séance de l'Assemblée générale et a retardé la séance de clôture car tout était stoppé et l'auditorium plongé dans l'obscurité. La gentillesse et le professionnalisme de nos amis canadiens ont fait de ce congrès un excellent souvenir dans son ensemble.

Beijing 1996

Souvenir : le secrétariat avait été doté de bureaux formidablement bien équipés ce qui a facilité grandement notre travail. La « caravane des autocars » remplis des congressistes qui se rendaient à la grande Muraille de Chine et pour laquelle la circulation était canalisée et coupée pour permettre son passage était très impressionnante. Enfin, avoir cheminé sur la grande muraille et être reçue pour un dîner à la Maison du peuple restent des moments de bonheur et de fierté.

Séville 2000

Souvenir : l'inquiétude de savoir que ma collègue ne pourrait être avec moi au secrétariat pour congé de maternité a vite été remplacée par le plaisir de travailler avec une collègue canadienne avec qui j'avais d'excellentes relations de travail et noué des liens d'amitié. L'ouverture par le Roi Juan Carlos a montré de nouveau l'importance donnée aux archives. La fête à la Place d'Espagne reste également un bon souvenir.

Vienne 2004

Souvenir : avec ceux de Paris, Montréal et Séville, c'est un congrès où j'ai pu me rendre plusieurs fois avant la tenue de celui-ci pour le préparer. Cela a été l'occasion de nouer d'excellentes relations de travail avec l'équipe des Archives d'État d'Autriche chargée de son organisation. Inutile de préciser que le travail en a été

facilité et la communication très fluide entre les deux équipes. C'était également l'inauguration d'un nouveau format de congrès qui passait de séances plénières à toute une série de séances parallèles. Le bal des Congressistes à l'hôtel de ville de Vienne est un délicieux souvenir.

Kuala Lumpur 2008

Souvenir : c'était pour moi l'occasion de retourner en Malaisie après plus de 20 ans et de trouver une ville bien changée. Là encore je ne peux que me féliciter du merveilleux accueil et des excellentes conditions de travail qui nous ont été prodigués. L'invitation au Thé royal en présence de la reine réservée à quelques-uns des participants fait partie des souvenirs dont je suis fière.

Brisbane 2012

Souvenir : un grand sentiment de soulagement quand nous avons réalisé que nous aurions le quorum pour l'assemblée générale devant se prononcer sur les nouveaux statuts de l'ICA. En période de crise, la participation tout à fait honorable à ce congrès doit être notée. Enfin le plaisir d'avoir croisé des kangourous et d'avoir pu porter quelques instants un koala, tout comme la bonne entente avec l'équipe australienne ont récompensé un nombre certain d'heures de travail intense avant et pendant le congrès.



Nathalie Florent
Secrétaire, *Comma*,
ICA

Quel est le rôle de la permanence de l'ICA pendant le congrès ?

Préparation des réunions de gouvernance aussi bien le Comité exécutif que l'Assemblée générale avec notamment la tenue d'une liste des participants à l'Assemblée générale (ceux ayant droit de vote, etc.), faire en sorte que tous les derniers documents de travail soient prêts à être distribués lors des différentes réunions. Collecter également les présentations pour publication dans le prochain numéro de *Comma*. Assister à des réunions. Présence pour les demandes d'adhésion, les paiements de cotisation, etc.

Comment travaillez-vous avec le pays organisateur ?

Nous étions en relation afin d'obtenir une liste des participants pour connaître

le taux de participation des membres à cette Assemblée générale car nous avons un quorum à respecter.

Nous étions également en contact avec l'équipe australienne pour tout ce qui concernait la logistique (aussi bien les problèmes d'hôtels, de visas, de demandes de lettres officielles, etc. que l'aménagement des salles, les demandes spéciales).

Nous avons surtout travaillé à partir de Paris par courrier électronique et appels téléphoniques.

Quelles sont vos principales missions avant, pendant et après le Congrès ?

Avant le Congrès : envoi des invitations aux différentes réunions, préparation des documents de travail aux différentes réunions et diffusion de ces documents. Mise à jour des espaces de travail de ces différentes réunions.

En ce qui concerne *Comma* : envoi à tous les speakers des lignes directrices pour publication des présentations dans le prochain volume dédié aux actes du Congrès.

Pendant le Congrès : voir plus haut.

Après le Congrès : lors de ce Congrès de nouveaux bureaux de nos différentes sections ont été modifiés (après élection) : je dois mettre à jour le site Internet et fournir des mots de passe.

Je dois également générer un nouvel annuaire et actualiser notre base des officiers.

En ce qui concerne *Comma* : je dois faire un rappel pour ceux qui n'auraient pas soumis leur présentation, un récapitulatif des présentations reçues pour tous les membres du Bureau de *Comma* et également le rapport de la réunion de *Comma* qui s'est tenue à Brisbane.

Répondre à toutes les demandes d'adhésion reçues avant, pendant et après le Congrès.

Quel est votre plus beau souvenir de Congrès ? Combien en avez-vous vécu ?

J'ai apprécié la cérémonie d'ouverture de ce Congrès et la coopération avec l'équipe australienne que j'ai trouvée formidable.

Mon plus beau Congrès est celui de Vienne en 2004.

J'ai vécu le Congrès de Paris en 1988, Montréal en 1993, Beijing en 1996, Vienne en 2004, Kuala Lumpur en 2008 et enfin Brisbane en 2012. ■

L'ICA

Henri Zuber, vice-président pour le programme à l'ICA



Quel est le but de la commission du programme au sein de l'ICA ? Quel est votre rôle au sein de cette commission ?

J'ai été élu en mars 2012 pour assurer la présidence de la commission de programme (PCOM) au sein de l'ICA en tant que vice-président pour le programme. Mon rôle est d'animer le réseau d'experts présents à la fois au sein de la commission et dans les groupes de travail existants ou à créer. C'est donc une occasion extraordinaire de dialoguer et d'être en débats avec l'élite intellectuelle de la profession. Tout en présidant à des décisions d'ordre très administratif. J'ai aussi l'immense chance de travailler avec Christine Martinez et Margaret Crockett, secrétaires générales adjointes, responsables respectivement du management des projets et de l'organisation des conférences annuelles. Je citerai aussi Margaret Turner, ancienne

présidente de SPA, chargée de la politique de traduction et de publication au secrétariat général. Avec l'ensemble de l'équipe du secrétariat, sous l'excellent leadership de David Leitch, l'ICA est bien armé pour se développer dans les prochaines années.

Quels sont vos projets pour la commission du programme ?

Le programme, c'est traduire en projets et en produits les ambitions de l'ICA. Il existe à l'heure actuelle quatre axes autour desquels les actions d'aide et de financement de la commission sont structurées : la bonne gouvernance, l'archivage électronique, les situations d'urgence, et l'intégration à la dimension internationale des jeunes et nouveaux professionnels. Au-delà de ces quatre domaines d'action, mon objectif est de faire du programme un outil au service de tous les archivistes. À ce titre son périmètre doit s'élargir et englober tous les experts souhaitant contribuer au développement de la coopération professionnelle à partir de l'ICA.

Il faut le dire avec force : sans le programme, sans l'impulsion que lui donne la Commission de programme par ses actions, l'existence de l'ICA est moins justifiée.

Par quels moyens comptez-vous associer la communauté des archivistes aux actions et projets menés par la commission ?

L'ICA n'a pas beaucoup d'argent pour les actions de coopération. Son équilibre financier ne dépend à l'heure actuelle que d'une dizaine de gros contributeurs, dont la France, hôte historique du secrétariat. Sa richesse, ce sont ses membres et les

projets de coopération qu'ils élaborent ou qu'ils évaluent.

Nous avons un effort de communication à mener sur ce qu'est le programme et sa fonction : insister en particulier sur la nécessité de disposer de produits reproductibles ou adaptables, comme la boîte à outils « bonne gouvernance ». Enfin, suite à la disparition de la CITRA, le programme vient de récupérer l'organisation des nouvelles conférences annuelles, ouvertes à tous les membres. C'est une occasion historique de faire participer le plus grand nombre de collègues à la dimension internationale de la profession.

Comment envisagez-vous/ percevez-vous dès à présent le rôle que pourra jouer la communauté des archivistes français dans ces projets ?

Les archivistes exerçant en France doivent passer à la vitesse supérieure en matière d'engagement international. Il n'y a aucune raison que l'action de développement international mise en œuvre par l'État, les collectivités territoriales et les entreprises ne donnent pas lieu pour les archivistes à des échanges professionnels sur tous les sujets de la réflexion et de la pratique professionnelles.

J'espère donc que ma présence au sein du programme renforcera l'action que Christine Martinez et moi-même n'avons cessé promouvoir depuis le début des années 2000. ■

Charlotte Maday
Présidente de la
section Aurore



L'ICA

Ousmane Mbaye
à la SPA

Ousmane Mbaye (responsable du pôle ARDECo-EDF archives/reprographie) a pris la suite d'Henri Zuber au poste de représentant de l'AAF au sein de la Section des associations professionnelles (SPA) du Conseil international des archives.

Qu'est-ce qui vous a conduit à vous intéresser à SPA ?

Il y a quatre ans encore, je ne connaissais pas la Section des associations professionnelles (SPA) du Conseil international des archives (ICA) et à vrai dire je trouve qu'en France on a tendance à ne pas trop s'intéresser à ce que font nos collègues des quatre coins du monde au niveau archivistique, et c'est bien dommage ! Depuis le Congrès international des archives à Kuala Lumpur (Malaisie) en 2008, j'ai eu à mener des projets avec Henri Zuber et à le cotoyer au sein du bureau de la section Archives économiques d'entreprises de l'AAF. C'est grâce à lui et à sa longue et intéressante expérience du milieu international des archives que j'ai pu découvrir les actions menées par la SPA au sein de l'ICA.

Comment fonctionne SPA ?

SPA représente au sein de l'ICA les associations professionnelles du

domaine des archives telles que l'AAF. La Section a été établie en 1976 et compte à l'heure actuelle plus de 80 membres. SPA est gérée par un Comité directeur comprenant 14 membres (dont l'AAF) et se réunissant deux fois par an. SPA souhaite renforcer et unir la profession archivistique à l'échelle mondiale et aider les associations de ses membres à se développer et accroître leur influence. SPA sort deux fois par an une Lettre d'information ; elle produit des directives et fournit des conseils aux associations qui souhaitent augmenter leurs services et améliorer leur profil communautaire ; elle organise et sponsorise des séminaires et des conférences. La SPA soutient également un projet de solidarité archivistique qui vise à coordonner l'aide internationale. Elle travaille à appuyer une profession archivistique globalement forte et unie et à aider ses associations membres à développer leurs organisations et à augmenter leur influence, en mettant l'accent sur la promotion et la sensibilisation aux archives.

Quels sont les projets de la section ?

Pour l'exercice 2012-2016, la SPA poursuit cinq objectifs stratégiques :

- aider les associations à promouvoir la profession et sensibiliser à la profession ;
- faciliter un échange d'informations entre les associations professionnelles et appuyer la collaboration ;
- contribuer à l'amélioration des produits de l'association et des services aux membres ;
- encourager et aider le développement de nouvelles associations professionnelles ;
- améliorer la gouvernance de la SPA et les dispositifs administratifs.

Quels sont vos projets pour la section ?

Pour le mandat que je porte pour le compte de l'AAF pour l'exercice 2012-2016, le comité directeur de

la SPA m'a demandé de m'investir dans les campagnes mondiales de sensibilisation « Pourquoi les archives sont importantes ? Que fait un archiviste pour vous ? » que va mener SPA pour aider les associations à promouvoir la profession. Par ailleurs, je contribuerai au programme de la SPA destiné à élaborer des outils et conseiller les associations dans l'élaboration de « business plan », dans l'utilisation efficace de leurs biens et l'amélioration des services aux membres. J'aurai également en charge d'assurer l'actualisation des pages Internet de SPA sur le site de l'ICA.

Quelle image aviez-vous de la section ? Cela correspondait-il à la réalité ?

À travers la lecture de ses productions et publications, j'avais déjà une image assez positive et dynamique de la SPA. Les premiers échanges avec les membres du comité ont été assez constructifs. Les projets poursuivis par la SPA me semblent d'un intérêt majeur pour la profession et l'AAF, par sa contribution et son engagement au sein du comité directeur, pourra en tirer des profits non moindres.

Comment l'AAF est-elle perçue au sein de SPA ?

L'AAF tient une bonne place au sein de la SPA et notamment au sein du comité directeur. Il faut saluer le travail mené par Henri Zuber depuis des années au sein de cette section, qu'il a eu l'honneur de présider. Je le remplace aujourd'hui avec beaucoup de fierté ; j'espère vraiment que ma contribution sera à la hauteur des attentes de l'AAF. ■

Alice Grippon

Déléguée générale
de l'Association des
archivistes français



Les interventions de l'AAF

De l'art de préparer un poster et de la manière de le présenter



La zone de présentation des posters et celui présenté par Céline Guyon © AAF



Il est coutumier, dans les appels à candidature, de proposer aux auteurs de choisir entre l'atelier, la conférence et le poster. Mais qu'est-ce qu'un poster ? Petit inventaire à la Prévert.

Un poster, c'est l'aptitude, pour son auteur, de condenser et synthétiser dans un format A0, un projet nécessairement protéiforme : il faut savoir choisir ses mots, compter les caractères... et faire la chasse au superflu.

Un poster, c'est la capacité de modéliser un projet en 3 ou 4 schémas qui nécessairement doivent parler d'eux-mêmes.

Un poster c'est la capacité de rendre autonome son projet qui doit être suffisamment explicite pour être

compréhensible sans intermédiaire, c'est-à-dire sans traduction du porteur du projet. Car le poster a une vie avant et après la présentation qu'en fait son auteur.

Un poster c'est aussi l'opportunité de pouvoir échanger avec un auditoire restreint, de manière plus informelle et libre que lorsqu'on se soumet à l'exercice de la conférence.

Au final, un poster c'est un exercice particulièrement stimulant mais aussi... frustrant.

Frustrant car si la présentation des posters par leurs auteurs était bien prévue dans le programme de la conférence de Brisbane, selon des horaires précis, le lieu et le moment étaient plutôt mal choisis.

Le lieu tout d'abord, un coin de hall, à l'écart de l'espace partenaire où se retrouvaient les participants à l'occasion des pauses et au moment des repas.

Le moment ensuite car les présentations étaient toutes programmées sur le temps court du déjeuner.

De sorte que les auteurs des autres posters furent les plus intéressés par ma présentation de la boîte à outils Astaré ! ■

Céline Guyon

AAF/ CAE - Animatrice du groupe de travail « conduire un projet d'e-archivage dans la sphère publique »



Les interventions de l'AAF

Archiver le patrimoine scientifique en France

Le paysage français de la recherche est actuellement en plein bouleversement : issues essentiellement de l'évolution du contexte international de compétitivité, les nouvelles lois ayant un impact visible sur l'administration des établissements de recherche ont touché au plus profond l'organisation stratégique et matérielle de la recherche.

Parallèlement, les pratiques de recherches ont évolué grâce aux multiples opportunités offertes par les évolutions technologiques, alors que les pratiques de conservation et de partage de l'information ne sont pas réellement assimilées par la communauté des chercheurs. Les archivistes en poste ont ainsi cherché à concilier impératifs de la recherche et spécificités de l'archivage des données électroniques, malgré les freins institutionnels et techniques qui entravent la collecte et la conservation de ce patrimoine. Le réseau des archivistes en université, avec pour la partie archives électroniques, une collaboration avec le Centre informatique national de l'enseignement supérieur, a initié deux plans d'actions :

► la restructuration du réseau de collecte : les archivistes en poste recréent une véritable dynamique de

versements structurés et organisés des archives vers les Archives nationales et départementales, cette restructuration passant par des échanges entre les établissements afin d'harmoniser les pratiques et les politiques de collecte ;

► la proposition d'une solution aux problématiques de conservation des données numériques : les difficultés liées à la technicité de la conservation des archives électroniques ont trouvé une réponse dans la mise en service d'un système d'archivage électronique mutualisé permettant d'optimiser la conservation des archives intermédiaires de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les moyens et les compétences mis à disposition, notamment en termes d'expertise sur les formats de fichiers, ou de collaboration européenne sur des projets similaires, ont été solutionnés dans deux outils du CINES : ISAAC, pour la gestion des données scientifiques, et PAC, la plateforme de conservation à long terme pour les données électroniques de l'administration et de la recherche. ■

Charlotte Maday
Université Paris Diderot



Poster présenté par Charlotte Maday (Université Paris Diderot, section Aurore de l'AAF) et Lorène Bécard (CINES) © AAF

Ces deux posters de l'AAF sont désormais visibles à la permanence.

Les interventions de l'AAF

Un bon archivage pour une bonne gouvernance au Burkina Faso

Le projet « un bon archivage pour une bonne gouvernance », mis en œuvre depuis 2010 au Burkina Faso, est le fruit d'une longue expérience de coopération et d'un partenariat multiple. Il est également un bon exemple de l'utilisation et de l'adaptation de la boîte à outils « L'archivage, clé d'une bonne gouvernance » élaborée par PARBICA, branche du Pacifique du Conseil international des archives.

L'engagement du gouvernement burkinabé : une condition essentielle

L'affirmation claire de la volonté politique du gouvernement se traduit par des actions de revalorisation et de promotion des archives : un militantisme affirmé au sein de la WARBICA, la présence effective et le soutien des personnalités politiques aux diverses rencontres organisées dans le cadre du projet.

La consolidation du régime juridique des archives a été entreprise par le vote d'une loi sur les archives.

La récente instauration d'un dispositif dans les départements ministériels impose la création d'une direction ou d'un service des archives et de la documentation.

La mise en place des infrastructures et de l'équipement du Centre national des archives est effective.

En matière de ressources humaines, le gouvernement burkinabé a procédé à l'ouverture en 2010 d'une filière « gestion des archives » à l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM). Aujourd'hui, 135 archivistes sont en formation, ils seront positionnés en 2013 dans les ministères et les collectivités territoriales.

L'adoption par le gouvernement d'une charte portant sur la politique nationale des archives est en cours. Ce travail de réflexion a pris pour point de départ le module « Élaborer une politique d'archivage » proposé par la boîte à outils.

L'expérience du programme « un bon archivage pour une bonne gouvernance »

Des partenariats anciens et solides

Depuis 1999, les Archives départementales de l'Aude, en partenariat avec l'Association des archivistes français, mènent une action



Le public est composé des responsables des archives des ministères. © Marc Trille

de coopération avec les Archives nationales du Burkina. Les liens professionnels tissés entre archivistes français et burkinabés ont naturellement évolué et les amitiés nées de ces contacts sont une des conditions essentielles de la pérennité et de la réussite du projet.

La semaine internationale des Archives francophones, organisée à Dakar en 2009, a été le cadre d'un atelier de présentation des premiers modules de la boîte à outils de PARBICA « L'archivage clé d'une bonne gouvernance » traduits en français. Les concepts, conseils et outils présentés dans la boîte à outils ont séduit les futurs partenaires du projet présents à Dakar.

La boîte à outils présente en effet la gestion de l'archivage comme une condition incontournable de :

- l'efficacité du service public (bien gérer les documents engageants permet d'organiser de manière efficace l'information sur les décisions et les actions) ;
- la protection des intérêts de l'État (bien gérer vos documents engageants permet de préserver les intérêts du gouvernement en apportant la preuve de ses actions) ;
- la préservation de l'intérêt public (bien gérer les documents engageants permet de protéger toute la communauté en préservant l'information gouvernementale sur les personnes physiques et morales).

Des responsabilités partagées

Les responsabilités et les engagements ont été clairement définis et respectés par l'ensemble des partenaires du projet :

- la responsabilité politique incombe à l'État burkinabé ;
- le Centre national des archives a mis ses équipes au service du projet ;
- l'Association des archivistes français a fourni une version française de la boîte à outils de PARBICA. Grâce aux travaux menés par le groupe de pilotage du projet au Burkina Faso, un module original sur la méthodologie pour mener un audit et en restituer les résultats a ainsi pu être ajouté à la boîte à outils. Par ailleurs, l'AAF a proposé des ateliers de prise en main de la boîte à outils en 2010 et 2011 ;
- les Archives départementales de l'Aude ont poursuivi leur action d'appui au Centre national des archives, tant dans



Ouverture du séminaire par M. Soungalo Ouattara, ministre de la Fonction publique et M. Assimi Kouanda, directeur de cabinet du président de la République. © Marc Trille

le domaine de la gestion administrative que dans celui de la préservation du patrimoine ;

- l'association Archivistes sans Frontières-France, en aidant certaines administrations à résorber leur arriéré de classement a contribué à la formation du personnel responsable de l'archivage dans ces administrations, et a mis l'accent sur les procédures d'application du sort final aux dossiers traités (conservation ou destruction) en fonction du cadre réglementaire ;

- le Conseil international des archives a donné sa caution internationale au projet, a permis la réalisation de certaines des activités et en a assuré la promotion dans le cadre de la diffusion de bonnes pratiques d'une région du monde à une autre. Grâce à un dialogue permanent, tous les partenaires ont une connaissance globale du projet et sont au courant de ce que font les autres grâce au groupe de contact composé d'un représentant de chacun des groupes partenaires.

Un objectif ambitieux

Les premiers résultats du programme « Un bon archivage pour une bonne gouvernance » au Burkina Faso ont été présentés au Congrès international des

archives qui a eu lieu à Brisbane en août 2012. Le plan prévoit dans un deuxième temps d'élargir l'expérience aux autres ministères et institutions d'État.

Parallèlement, une réflexion s'est engagée pour intervenir au niveau des communes nouvellement créées par les lois de décentralisation. L'opportunité d'intervenir dans ces entités administratives nouvelles doit être saisie rapidement ; cela permettrait de former les agents administratifs, de développer les bonnes pratiques et de disposer de jeunes professionnels formés à l'École nationale d'administration et de magistrature.

Un projet réussi est celui qui présente de nouvelles perspectives et qui fait des émules : d'autres pays de la sous-région marquent leur intérêt pour le programme burkinabé et pour l'adaptation de la boîte à outils de PARBICA à leur propre contexte. Les partenaires du projet « Un bon archivage pour une bonne gouvernance » au Burkina Faso se tiennent à leur disposition pour partager leur expérience. ■

Marc Trille
Archives
départementales
de l'Aude



Parmi les autres interventions

Le lancement du blog des Archives nationales



<http://archivesnationalesfrance.blogspot.fr>

Lors du Congrès 2012, la délégation des Archives nationales menée par la directrice, Agnès Magnien, est intervenue sur le projet de refondation de l'institution (déménagement, bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine, politique de records management et d'archivage électronique).

À cette occasion, le groupe Usages numériques des Archives nationales a décidé de lancer un blog officiel pour relater les événements australiens, résumer et compléter les interventions de la délégation. Relayé par la page Facebook¹ de l'institution, le blog du

ministère de la Culture (C/Blog²) et les Archives nationales d'Australie, le blog a été conçu comme un vrai prolongement des interventions. Des équipes en France et en Australie se sont relayées pour alimenter le blog et répondre aux commentaires et aux mails des internautes, le décalage horaire facilitant cette coordination ! Une attention toute particulière a été apportée aux contenus vidéo (déménagement, construction du bâtiment de Pierrefitte), aux photos et aux interviews (directeur des Archives départementales de Seine-Saint-Denis, représentant d'Archivistes sans Frontières présents à Brisbane). Le blog a également permis de mettre l'accent sur des projets en cours : nouvelle plateforme

d'archivage électronique (projet VITAM), mécénat avec BNP-Paribas et Météo-France sur les fonds météo.

Cette initiative a rencontré un vif succès avec près de 5 000 visiteurs uniques lors de la semaine du Congrès, les consultations venant essentiellement de France, des États-Unis, d'Allemagne, du Canada, de Russie et d'Afrique. Il témoigne encore un peu plus de l'évolution de l'institution à l'aube de l'ouverture au public du nouveau bâtiment à Pierrefitte-sur-Seine. ■

Marie Laperdrix
Archives nationales



(1) Page Facebook des Archives nationales : www.facebook.com/Archives.nationales.France

(2) Blog du ministère de la Culture, C/Blog : <http://cblog.culture.fr>

Parmi les autres interventions

La description archivistique

Plusieurs sessions du Congrès international des archives à Brisbane (Australie) étaient consacrées à la description archivistique, même si on peut déplorer qu'il n'ait été que très peu question de la révision de l'EAD.

Une session était plus particulièrement consacrée à l'approche originale qu'ont les archivistes australiens de la description archivistique. Adrian Cunningham, directeur des archives numériques des Archives de l'État du Queensland, en a rappelé les grands principes. Dans les années 1960, Peter J. Scott et ses collègues du Bureau des archives du Commonwealth (actuelles Archives nationales d'Australie) ont développé une nouvelle approche de la description archivistique, consistant à séparer les descriptions des producteurs d'archives des descriptions des archives elles-mêmes.

Cette approche, depuis connue sous la dénomination de « système des séries », rejetait les rigidités de l'approche traditionnelle de la description archivistique, qui consistait à combiner les informations contextuelles et les informations sur les archives dans des descriptions hiérarchiques uniques. Scott et ses collègues ont fait valoir que cette méthode traditionnelle rigide ne reflétait pas de manière adéquate les réalités de la production et de l'utilisation des archives dans des environnements de changements administratifs complexes, où la provenance multiple est un phénomène commun.

Le système de Scott a depuis été adopté par tous les services d'archives publics en Australie et en Nouvelle Zélande et par d'autres programmes archivistiques dans le monde entier. Ce système a aussi fondamentalement influencé l'élaboration et l'évolution des normes

de description internationales.

Vitor Fonseca (Archives nationales du Brésil) et Claire Sibille de Grimoüard ont ensuite présenté la réflexion en cours au sein du Conseil international des archives pour réviser l'ensemble des normes de description archivistique : ISAD (G), ISAAR (CPF), ISDIAH et ISDF.

Les normes internationales de description archivistique ont été élaborées à partir des années 1990. Elles permettent de décrire les fonds et leur contexte de production. L'internationalisation de la normalisation permet par ailleurs d'échanger plus facilement les différentes descriptions.

Cependant, le niveau d'utilisation des quatre normes n'est pas le même. Si ISAD (G) demeure la norme la plus utilisée, les autres normes sont moins connues et donc sous-exploitées. Même si les quatre normes sont complémentaires, elles n'ont pas été toutes conçues au même moment et dans la pratique il est difficile de les mettre en œuvre de manière cohérente. C'est la raison pour laquelle l'ICA a décidé de réviser les normes mais il ne s'agit pas de les réviser une par une, séparément. L'idée de ce travail est plutôt de repenser la description archivistique pour créer un véritable réseau de relations entre les différents types d'entités archivistiques, d'où un projet d'élaboration de modèle conceptuel archivistique. Un tel modèle conceptuel pourrait aider les archivistes à résoudre les questions soulevées par la combinaison des normes descriptives dans un système de description archivistique, l'absence de certains éléments en matière de liens/relations, le manque de clarté des entités à inclure dans un système d'information, etc. Pareillement, la conception et la mise en œuvre d'un modèle conceptuel en matière de description archivistique

permettraient d'éliminer la redondance entre les divers éléments des quatre normes, puis de revenir à des règles et d'identifier les éléments uniques et communs, basés sur toutes les relations possibles entre les entités.

Daniel Pitti (Institut des technologies avancées dans les humanités, Charlottesville, Virginie) a présenté le projet « Réseaux sociaux et contexte archivistique » (Social Networks and Archival Context ou SNAC), qui vise à explorer la possibilité d'extraire les noms d'organismes, de personnes et de familles ainsi que les données historiques en relation que l'on peut trouver dans les descriptions archivistiques, de regrouper ces données dans des notices d'autorité archivistiques et d'utiliser ces notices d'autorité pour fournir aux chercheurs un accès unique à des fonds d'archives dispersés et aux contextes socio-historiques des archives.

Daniel Pitti a ensuite présenté le projet visant à « Mettre en place une infrastructure nationale pour les autorités archivistiques » à travers l'organisation d'un cycle d'ateliers régionaux de formation à l'EAC-CPF et l'élaboration d'un ensemble de recommandations pour la mise en place d'une Coopérative nationale d'autorités archivistiques.

Jane Stevenson (administratrice du portail d'archives universitaires Archives Hub, université de Manchester) a décrit deux projets autour des données liées : LOCAH et « Relier les Vies » (Linking Lives). Après des rappels sur les concepts de base du Web de données, Jane a présenté les défis de la transformation des descriptions archivistiques en Linked data.

Le portail Archives Hub (<http://archiveshub.ac.uk>) est un service financé par le JISC (équivalent du TGE Adonis) qui rassemble des descriptions d'archives conservées par les établissements d'enseignement ●●●



Le portail Archives Hub (<http://archiveshub.ac.uk>)

● ● ● supérieur et les universités du Royaume-Uni. Un des grands atouts de ce portail est la possibilité pour les chercheurs d'établir des connexions. Les utilisateurs peuvent ainsi rechercher des personnes, des organisations, des lieux ou des sujets à travers plus de 27 000 descriptions de collections et des milliers de notices descriptives de séries organiques et d'articles. Une navigation au sein des index est également possible, facilitant ainsi les recherches latérales. Les Données liées ont trait à la mise en relation de données les unes avec les autres. Plus précisément, elles ont trait à la mise en relation sur le Web de données structurées. En mars 2010 le JISC a lancé un appel à projets pour « exposer le contenu numérique pour l'enseignement et la recherche » sous forme de Données liées. Les administrateurs du portail Archives Hub ont soumis une proposition pour

exposer en Linked data les descriptions archivistiques contenues dans le portail. Ce travail devrait permettre aux chercheurs de faire de nouveaux liens entre les diverses sources de contenu, encourageant de nouvelles connexions entre les gens et les événements, pour révéler davantage sur notre histoire et notre société.

Claire Sibille-de Grimouard a présenté un projet collaboratif mis en place par l'Association des archivistes français et les Archives de France, qui tend à créer des descriptions normalisées de producteurs d'archives et à proposer aux services d'archives des modèles de notices d'autorité qu'ils pourront réutiliser pour décrire leurs propres producteurs. L'objectif est de mettre à disposition des Archives départementales un outil collaboratif, facile à utiliser et interactif. ISAAR(CPF) est la norme de contenu de référence et l'EAC-CPF est

le format d'échange, les concepteurs du projet souhaitant offrir aux services d'archives des notices réutilisables et réellement échangeables qu'ils pourraient importer dans leurs propres systèmes d'information. Le résultat de ce travail est visible à : www.ica-atom.org/aaf.

Otti Hupaniittu a présenté un projet (intitulé AHAA) lancé en début d'année par les Archives nationales de Finlande (NAS), dont l'objectif est de développer des services descriptifs communs pour le secteur des archives finnoises. Une partie du projet consiste à développer de nouvelles approches de la description archivistique. Le projet qui sera mené de 2012 à 2014 comprend le développement d'un outil de description (système d'information) pour implémenter le nouveau modèle de description.

En Finlande, la situation actuelle en matière de description archivistique n'est pas satisfaisante. Les règles

finnoises actuelles pour la description archivistique sont proches d'ISAD(G). Elles ont été créées pour guider la description des archives traditionnelles conservées dans un service d'archives. De ce fait, elles ne prennent pas en compte les métadonnées des archives électroniques qui sont créées avant leur transfert dans un service d'archives. Elles ignorent la description de nombreux types d'archives, en particulier celles nées dans un environnement électronique, comme les bases de données. Elles ne sont pas adaptées au niveau de description « pièce » des documents numériques. Enfin, elles ne disent rien sur les descriptions créées par les utilisateurs et les folksonomies.

Pour répondre à ces défis, un nouveau modèle conceptuel pour la description archivistique, similaire au modèle FRBR (Pré-requis fonctionnels des notices bibliographiques – Functional

Requirements of Bibliographic Records) est en cours de développement. La nouvelle norme nationale de description, tendant à être compatible avec les normes du Conseil international des archives, s'appuiera sur ce modèle conceptuel. La présentation d'Otti Hupaniittu, intitulée « Vers une nouvelle ère de description », a décrit les prémisses et les premiers résultats de ce projet.

Enfin, ICA-AtoM (Access to Memory) est un logiciel libre open source développé pour le Conseil international des archives, entièrement basé sur le Web, doté d'une interface multilingue, et déjà largement utilisé dans le monde. Il permet à la fois de produire et de publier sur Internet des descriptions archivistes conformes aux quatre normes de description internationales. Il permet également d'exporter et d'importer des données dans des formats standardisés (EAD, EAC-CPF, SKOS, Dublin Core, MODS

XML), de lier des images numériques aux descriptions archivistes. Il comprend enfin, depuis sa version 1.2, des fonctionnalités d'enregistrement des entrées et de gestion des localisations. Le projet a fait l'objet d'une présentation générale par Jean-François Moufflet et Claire Sibille (Archives de France), ainsi que de plusieurs ateliers, dont un qu'ils ont assuré en anglais pour des utilisateurs plus avancés du logiciel, venant du Royaume-Uni, du Japon, de Pologne, de Slovénie, d'Australie, de Malaisie, de Nouvelle-Guinée, de l'OTAN et de la Bank World Group, preuve s'il en était de l'intérêt suscité par cet outil au sein de la communauté internationale. ■

Claire Sibille

Service interministériel des
Archives de France



La page d'accueil d'ICA-AtoM (www.ica-atom.org/aaf)

Parmi les autres interventions

L'ICA 2012 à l'heure de l'archivage électronique

Voici un compte-rendu détaillé des interventions sur l'archivage électronique auxquelles j'ai pu assister parmi ces trois jours intenses de conférence.

L'Australie à l'honneur

Du fait de la tenue de la conférence à Brisbane, les services d'archives australiens étaient très présents et ont largement abordé la problématique de la conservation numérique.

Parmi eux, les Archives nationales présentaient dans un premier temps leur politique face à l'afflux d'informations numériques pour que les services gouvernementaux gèrent leurs informations directement sous forme numérique et s'affranchissent de l'étape d'impression pour leur archivage¹. Depuis juillet 2011, tout s'est accéléré grâce à une nouvelle politique de transition vers le tout-numérique (« Digital Transition Policy »)² initiée par le gouvernement pour réduire la dépendance à l'égard du papier. Cette politique prévoit entre autres que les services gouvernementaux remplissent trois fois par an un questionnaire en ligne, fourni par les Archives nationales, afin d'évaluer leur gestion de l'information et des documents produits et d'identifier leurs forces et leurs faiblesses. Pour simplifier la communication avec les producteurs, ils ont également décidé de ne plus parler de « records » mais d'« information » car ce terme est mieux compris par les agents. Outre ce plan de transition, les Archives nationales australiennes ont rédigé un plan pour la préservation du numérique (« Digital continuity plan ») afin de s'assurer que l'information

numérique reste accessible et utilisable aussi longtemps que cela est nécessaire. Pour en faciliter la compréhension et l'adhésion par toutes les administrations australiennes, six principes de base ont été dégagés :

1. La valeur de l'information numérique est reconnue en tant que ressource métier, probante et appartenant à une communauté ; et l'information est gérée en conséquence.
2. La gouvernance pour la gestion de l'information numérique est intégrée à la gouvernance des services, avec des rôles et des responsabilités clairement définis et attribués.
3. L'information numérique est authentique et fiable.
4. L'information numérique est détectable, accessible et utilisable.
5. L'information numérique est gérée numériquement.
6. L'information numérique est gérée, protégée et conservée aussi longtemps que nécessaire, puis éliminée de façon appropriée.

Dans un second temps, Michael Carden a présenté la Digital Preservation Software Platform (DPSP)³ utilisée par les Archives nationales depuis 2006. Cette suite logicielle open source⁴ est composée notamment du Digital Preservation Recorder (DPR) pour gérer l'ensemble du processus d'archivage électronique. Il regroupe des modules indépendants parmi lesquels Xena (Xml Electronic Normalising for Archives), utilisé pour l'identification des formats de fichiers en entrée et leur conversion vers des formats ouverts. Ce module prend en charge tout type de documents et de formats de fichiers sous la forme de plug-ins (audio,

vidéo, image, texte, email, etc.) basés le plus souvent sur des outils préexistants tels que ImageMagick. Il prépare ensuite les paquets pour l'archivage. Les formats de fichiers d'origine sont conservés et



(1) www.ica2012.com/files/data/Full%20papers%20upload/ica12final00411.pdf

(2) www.naa.gov.au/records-management

(3) www.ica2012.com/files/data/Full%20papers%20upload/carden_m.pdf

(4) <http://dpss.sourceforge.net>

archivés dans un paquet différent de celui du format de conservation ; tous deux étant accompagnés de métadonnées. Xena est disponible via une API afin d'être réutilisé par les administrations intéressées.

En Australie, les services d'archives d'État ont une relative autonomie et ont largement investi le domaine de l'archivage électronique. Ainsi, Adrian Cunningham a présenté le travail réalisé par le Queensland State Archives, très actif dans la publication de guides de bonnes pratiques, à destination des services producteurs, sur l'accessibilité aux données numériques, les métadonnées, le choix des formats d'archivage ou encore la migration des documents numériques. Le Public Records Office of Victoria fait également office de pionnier avec 15 ans d'expérience. Leur système d'archivage électronique est opérationnel depuis 2005 et respecte les bonnes pratiques, notamment sur les formats de fichiers. Le système, qui ingère environ 200 000 documents par an, est accessible aux chercheurs. Le service d'archives met à disposition des services versants un ensemble d'outils (module de conversion des formats, d'extraction des métadonnées, etc.) pour faciliter le versement dans le système mais la préparation des paquets d'archives reste à la charge des services versants qui ont la compétence métier sur leurs documents. Initiative intéressante à signaler : ils organisent tous les ans une cérémonie de récompense des meilleurs services versants avec tenue de soirée obligatoire, petits-fours et champagne !

L'Europe est dans la course

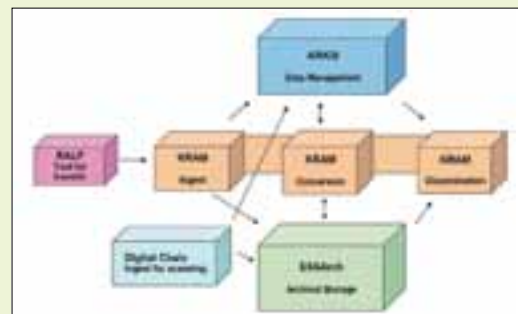
Il n'a pas souvent été question du modèle OAIS lors de la conférence (à croire que cette norme est tellement rentrée dans les pratiques qu'il n'est plus nécessaire de la mentionner...) mais Magnus Geber en a rappelé les grandes lignes au début de son intervention sur le versement et la conservation des archives électroniques aux Archives nationales de Suède⁵. Avec des premiers versements datant des années 1970, et une quantité de fichiers relativement conséquente dès les années

1980, les Archives nationales suédoises ont réfléchi très tôt à la question de la préservation sur support numérique. Leur système d'archivage électronique RADAR est composé de modules indépendants, introduits en plusieurs étapes (voir schéma ci-contre).

Leur jeu de métadonnées utilise le standard METS, encapsulant du PREMIS pour les informations relatives à la conservation, de l'EAD et de l'EAC pour la description, ainsi que d'autres standards de métadonnées plus spécifiques tels que MIX pour les images ou ADDML pour les bases de données. Ce dernier standard, concurrent du format SIARD développé par les archives fédérales suisses, est une initiative conjointe des Archives nationales de Norvège et de Suède. La plateforme RADAR est en constante évolution afin d'améliorer le niveau de service. Les développements à venir vont permettre d'améliorer le processus de versement : une création des paquets d'archives plus simple, la possibilité de transférer directement en ligne et des contrôles sur les formats de fichiers, afin d'inciter les services gouvernementaux à verser ; ce qui n'est pas obligatoire en Suède. Ces travaux s'inscrivent dans une volonté de se conformer au référentiel TRAC et à l'ISO 16 363.

Parmi les interventions européennes, plusieurs portaient sur les métadonnées et la façon de faciliter leur archivage face à l'hétérogénéité des schémas existants et au temps que représentent les mappings. Les interventions en écho des Archives nationales d'Estonie et de Tessella ont montré deux angles d'approche possibles. Alors que Tessella a fait le choix d'archiver les jeux de métadonnées originaux dans sa Safety Deposit Box afin d'éviter la perte de données qu'implique toute conversion, les Archives nationales d'Estonie ont mené une réflexion sur la manière de réutiliser automatiquement à des fins d'archivage les métadonnées produites par les services producteurs⁶. Une des difficultés soulevées par Kulder Aas, responsable-adjoint des archives numériques aux Archives nationales d'Estonie, est l'absence de normes d'interopérabilité dans le domaine du records management, notamment pour les métadonnées. D'un

point de vue plus technique, la diversité des systèmes de gestion de contenu électronique complexifie les traitements d'autant plus que les fonctions d'import-export des métadonnées sont souvent gérées différemment d'une application à l'autre. Ces réflexions ont abouti à la



mise en œuvre en 2008 d'un premier outil libre et automatisé pour la préparation et le transfert des documents numériques issus des applications informatiques vers le système d'archivage électronique des Archives nationales estoniennes. Ce logiciel, appelé UAM pour Universal Archiving Module⁷, s'installe chez les services producteurs en connexion directe avec leur système de gestion de contenu électronique. Il est chargé de récupérer les exports de métadonnées en XML faits par les applications et d'extraire automatiquement les métadonnées techniques des formats de fichiers pour les mettre dans la forme attendue par le système d'archivage électronique. Il effectue également de manière automatique les conversions de formats lorsque cela est nécessaire. Ce module est testé depuis deux ans par les services producteurs. Les premiers résultats montrent que la prise en main de l'outil est rapide et que l'essentiel du travail est concentré sur la préparation des transferts et surtout sur l'adaptation des mappings de métadonnées. Pour réduire cette charge de travail, leurs réflexions s'orientent maintenant vers l'utilisation d'annotations sémantiques qui se baseraient sur une ontologie internationale propre au records management.

Du point de vue de Tessella⁸, les métadonnées les plus importantes sont celles dont le système d'archivage ●●●

(5) www.ica2012.com/files/data/Full%20papers%20upload/geber_m.pdf

(6) www.ica2012.com/files/data/Full%20papers%20upload/ica12Final00221.pdf

(7) www.ra.ee/en/universal-archiving-module

(8) www.ica2012.com/files/data/Full%20papers%20upload/ica12Final00270.pdf

● ● ● électronique a besoin pour la conservation, à savoir : comprendre les métadonnées de structure (liens, hiérarchie entre objets, etc.) et techniques (formats de fichiers, etc.). Les métadonnées descriptives, qui servent à la compréhension humaine des documents, sont conservées en XML selon leur schéma d'origine. Le système s'assure qu'elles soient toujours lisibles, interrogeables et éditables (si cela est approprié).



Cette approche alternative permet une grande souplesse dans la gestion des métadonnées. Pour les métadonnées techniques et de structure, le système a son propre schéma de métadonnées (XIP) basé en grande partie sur le vocabulaire PREMIS. Les métadonnées descriptives, quant à elle, sont libres et sans restrictions sur le nombre de schémas utilisés pour décrire un document.

De leur côté, les Archives nationales des Pays-Bas ont abordé la question des métadonnées d'une manière plus divertissante en présentant le « Metadata game »⁹. Face au peu d'engouement de ses collègues pour les mappings de métadonnées – étape inévitable lors de la mise en place de tout projet d'archivage numérique – Jorien Weterings a eu l'idée de mettre au point un jeu pour rendre cette tâche plus ludique. Il s'agit d'un grand tableau magnétique à double entrée : les colonnes contiennent les différents niveaux de description (fonds, série, dossier, document, fichier) et les lignes, les types de métadonnées (contexte, cycle de vie, technique). En guise de « cartes à jouer », des étiquettes reprennent les métadonnées

de trois sources différentes : le schéma des Archives nationales, un exemple d'export d'une application et un profil de métadonnées d'un ministère. Le but de ce jeu est de regrouper les métadonnées similaires dans les trois schémas, puis de les positionner correctement dans les cases du tableau ci-contre.

Ce jeu est destiné aux archivistes, records manager et architectes des systèmes d'informations chargés d'apporter des conseils lors de la création de schémas de métadonnées ou d'aider les producteurs à la mise en place de protocoles de versement pour l'archivage de leurs documents numériques dans le e-Depot, le système d'archivage électronique des Pays-Bas.

La France n'était pas absente des discussions relatives à la préservation des documents numériques. Les Archives nationales ont présenté leurs pratiques en matière d'archivage électronique au travers de CONSTANCE et de leur nouveau projet de système d'archivage électronique, mené conjointement avec le ministère des affaires étrangères et européennes. Le Centre informatique national de l'enseignement supérieur (CINES) assurait une présentation de la politique d'assurance qualité et de la démarche de certification qu'il a entrepris pour son système d'archivage électronique PAC¹⁰.

Et le reste du monde...

Lors de la cérémonie d'ouverture du Congrès, David Ferreira a évoqué les initiatives des Archives nationales américaines dans le domaine du numérique. Outre l'archivage des mails depuis 1992 – ce qui représente 12 millions de mails pour chacun des présidents Bill Clinton et George Bush – la NARA (National Archives and Records Administration) s'engage beaucoup sur l'utilisation des nouvelles technologies et des médias sociaux. Ils disposent d'un blogueur officiel et ont créé une section d'archivistes citoyens afin d'ouvrir les discussions sur l'utilisation des médias sociaux et de créer des opportunités. Le reste du continent américain aura été relativement absent des discussions sur l'archivage numérique, tout comme les

asiatiques dont les présentations ont davantage abordé la question du records management.

Dans le domaine de la préservation numérique, la plupart des besoins sont génériques et ne dépendent pas du contenu des documents. Aussi, la solution retenue par la Nouvelle-Zélande repose sur la mutualisation de la plateforme d'archivage électronique entre la Bibliothèque nationale et les Archives nationales¹¹. Suite au rattachement des deux services au même ministère en 2011, les Archives nationales ont pu bénéficier à la fois de la solution Rosetta de la société ExLibris et de l'expérience capitalisée par la Bibliothèque nationale après trois années d'utilisation. Le but est de partager le plus possible les politiques et les processus, en tenant compte des points de divergence lorsque c'est nécessaire. Dans cette perspective, Jan Hutar a présenté les stratégies testées pour garantir la lisibilité des fichiers dans le temps : migration de supports anciens, archivage des bases de données, essais de visualisation de documents dans d'autres environnements et/ou logiciels que ceux d'origine, et migration de formats de fichiers. Ces tests leur ont permis d'identifier les processus dans leur intégralité et d'évaluer les bénéfices de chaque stratégie.

La plupart des sessions étant organisées en parallèle, je n'ai malheureusement pas eu l'occasion d'assister à toutes les présentations sur l'archivage électronique. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter directement les « full papers » de toutes les interventions à l'adresse suivante :

www.ica2012.com/program/full-papers.php
Le conseil essentiel à retenir de ce congrès est probablement celui donné par Olivier Morley des Archives nationales d'Angleterre : « il faut faire en fonction de l'usage que l'on aura des archives et concevoir des systèmes simples à maintenir ». ■

Lorène Béchard
CINES



(9) www.ica2012.com/files/data/Full%20papers%20upload/ica12Final00184.pdf

(10) www.ica2012.com/files/data/Full%20papers%20upload/ica12Final00119.pdf

(11) www.ica2012.com/files/data/Full%20papers%20upload/ica12Final00155.pdf

Parmi les autres interventions

Comment faire du records management sans s'en rendre compte



Les archivistes savent bien que la mise en œuvre de bonnes pratiques de records management chez les producteurs d'archives n'est pas une mince affaire. La lecture des normes disponibles et leur bonne compréhension nécessitent un fort investissement et un minimum de connaissances archivistiques ; un partenariat entre producteurs d'archives et archivistes diplômés est généralement indispensable. Dans les petites communes, qui n'ont pas les moyens financiers de recruter un archiviste, les secrétaires de mairies ou les directeurs des services n'ont pas non plus suffisamment de temps pour se plonger dans la norme ISO 15489 et se former au records management.

Partant de ce constat, l'Association vaudoise des archivistes (AVA) et une étudiante de la Haute école de gestion (filière Information documentaire) de Genève ont élaboré un manuel pratique de gestion des documents intitulé « Mettre en place les principes de records management dans les communes

vaudoises ». Présenté lors du Congrès de Brisbane par Cristina Bianchi, archiviste de la ville de Pully et vice-présidente du comité de l'AVA, ce guide de 67 pages vise à expliquer comment optimiser la gestion des documents papier et électroniques, résoudre les problèmes de classement et de conservation des documents, retrouver facilement les documents, répondre aux exigences administratives et légales, garantir l'authenticité, l'intégrité, la fiabilité et l'exploitabilité des documents... En somme comment se mettre au records management sans s'en rendre compte ! Composé de 16 fiches pratiques se présentant comme autant d'étapes successives dans la mise en œuvre des principes de records management, il se concentre sur trois outils principaux : le plan de classement ; la charte de nommage des fichiers électroniques ; le tableau de tri et de conservation (ou « calendrier de conservation » dans le vocabulaire archivistique suisse). Bannissant volontairement tous les termes techniques, ce guide illustré à chacune de ces étapes et complété de 14 annexes (exemples de plan

de classement, de charte de nommage, etc.) se veut donc accessible à tous.

Il constitue enfin un préalable indispensable à la mise en place d'une GED et propose un quiz qui, en 10 questions, permet à une commune de voir si elle est prête à déployer un logiciel de GED.

Téléchargé près de 2 000 fois en moins d'un an, ce manuel mérite assurément d'être connu et pourra sans doute inspirer des archivistes départementaux souhaitant assister les petites communes de leur département dans la mise en place d'outils simples mais efficaces pour la gestion de leurs documents papier et électroniques. ■

Il est accessible ici :
www.archivistes.ch/uploads/media/AVA_Manuel_RM_2011.pdf

Romain Le Gendre
 Archives
 départementales
 du Nord

